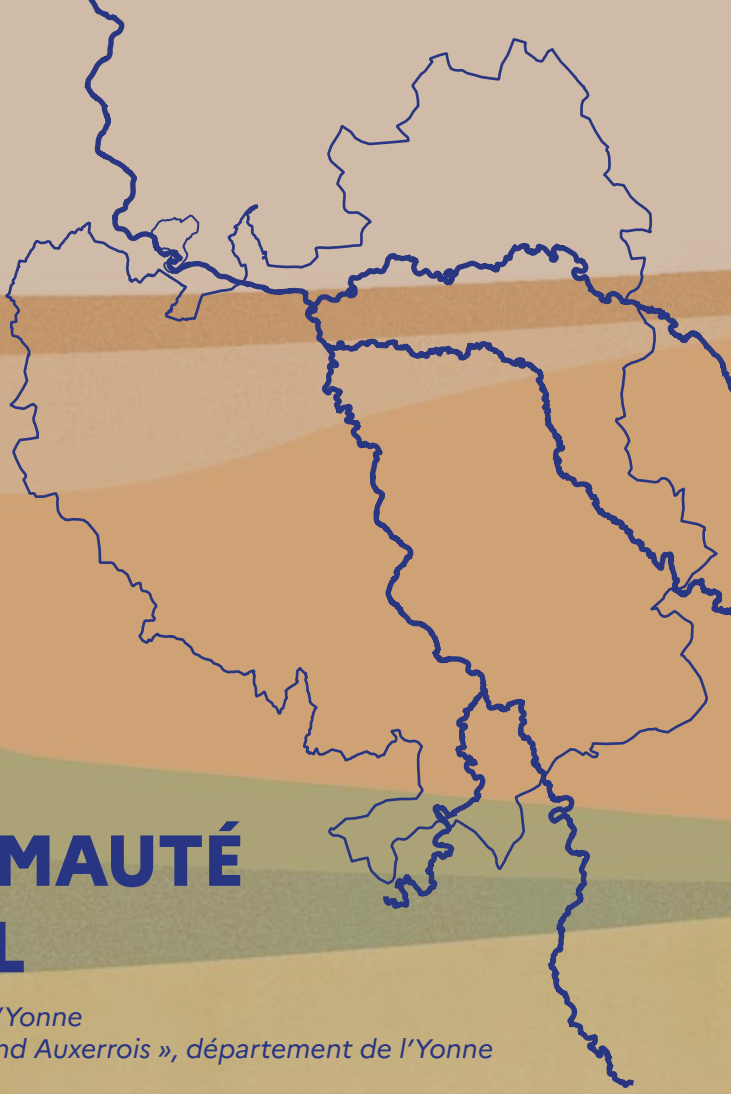

LA PRIMAUTÉ DU SOL

Bassin médian de l'Yonne
Territoire du « Grand Auxerrois », département de l'Yonne

L'Atelier des territoires

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

RENCONTRE NATIONALE DE L'ATELIER DES TERRITOIRES

20 OCTOBRE 2020

MAISON DES METALLOS
94 Rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris / Métro Couronnes - Parmentier - Oberkampf

Rupt de Mad
CA d'Epinal
Grand Auxerrois
Bas Truyère
Métropole Aix Marseille Provence
0
100
200 km

Avant-propos

Cette session de l'Atelier des territoires consacrée au thème de l'eau dans l'aménagement avait pour objectif de montrer comment les territoires se mobilisent aujourd'hui pour dépasser la dualité entre l'eau « bien commun », universel à préserver et l'eau « territoriale », ressource servante à disposition d'un territoire et de ses usagers.

Les logiques naturelles ou géomorphologiques de l'eau ont été largement bouleversées ou ignorées dans les partis pris du « tout canalisation et tout traitement » de nos modèles d'aménagement qui prévalent encore aujourd'hui. Mais les choses changent. La prise de conscience progressive des conséquences de l'action humaine sur les écosystèmes et le climat nous conduisent collectivement à penser que la question du développement des territoires et la question de l'eau ne peuvent plus être abordés séparément.

A cet effet, l'Atelier des territoires s'appuie sur le terrain et ses acteurs (techniques, politiques, usagers) pour aborder des questions territoriales à partir d'une immersion directe sur place, dans une approche nécessairement transversale et croisée des sujets qui peuvent être à la fois très techniques, ou relevant de la perception sensible mais aussi éminemment politiques.

Les six sites de la session sont diversifiés. Ils sont très urbanisés (métropole Aix-Marseille-Provence ou communauté d'agglomération centre littoral de Cayenne) ou très ruraux et abordés à l'échelle des grands paysages (le Grand Auxerrois, le site Aubrac-Margeride), ou identifiés par des cours d'eau (la Moselle à l'échelle de communauté d'agglomération d'Épinal, la rivière Rupt de Mad dans la région messine).
Les six carnets, dont celui-ci, restituent les travaux de manière synthétique et illustrée.

L'inventivité des approches élaborées par les acteurs locaux avec les services de l'État, les agences d'eau et les équipes d'appui pluridisciplinaires, montre que l'eau « bien commun » peut être réconciliée avec l'eau « territoriale » source de projets résilients et ressource à préserver.

1. Bassin versant du Rupt de Mad, agglomération messine, départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle
2. Bassin versant de la Moselle, communauté d'agglomération d'Épinal, département des Vosges
3. Bassin médian de l'Yonne, territoire du «Grand Auxerrois», département de l'Yonne
4. Bassins amonts du Bès et de la Truyère, territoire de l'Aubrac Margeride, département de la Lozère
5. Bassins versants de l'Huveaune, du Jarret, de l'Arc et de la Cadière Métropole d'Aix-Marseille-Provence, départements des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse
6. Bassins versants du Mahury et de Cayenne, communauté d'agglomération du Centre Littoral, Guyane

FICHE D'IDENTITÉ

Nom du site
Grand Auxerrois

Région, département
Bourgogne-Franche-Comté, Yonne (89)

Habitants
160 000 habitants

Densité
80 hab/km^2

Surface
200 000 ha

La maîtrise d'ouvrage
Direction Départementale des Territoires de l'Yonne et Agence de l'Eau Seine-Normandie

Les collectivités engagées dans l'Atelier
Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Auxerrois, la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, communauté de communes Chablis, Villages et Terroirs, communauté de communes Serein Armance, communauté de communes de l'Agglomération Migennoise, communauté de communes de l'Aillantais, communauté de communes du Jovinien, communauté de communes de Puisaye Forterre

L'équipe pluridisciplinaire
Atelier Georges (mandataire, architecture, urbanisme, paysage), MA-Geo (hydrographie, hydrogéomorphologie, gestion du risque) et Michel Poirot (agro-environnement et agro-économie)

Partenaires associés
Agence régionale de santé, communauté de l'Auxerrois, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Centre européen de prévention des risques d'inondation

Tags
#Bourgogne #Yonne #GrandAuxerrois #Yonnemédian #paroleshabitantes #machinehydraulique #solsvivants #solsporeux #solsalluvionnaires #solsimperméables #urgencedelaction #urgencedelasolidarité #urgencedela gouvernance #projetdeterritoire #engagementcollectif #comitéstratégique #agroécologie #renaturation

0
5
10 km

Le territoire

Situé en Bourgogne-Franche-Comté, au cœur du département de l'Yonne, le territoire du Grand Auxerrois / Yonne Médian se structure autour du pôle urbain d'Auxerre, ville préfecture. Il bénéficie d'un maillage routier de qualité et d'un réseau ferroviaire qui convergent vers la région parisienne et assurent d'importants trajets domicile-travail. Le territoire se définit principalement par son caractère rural et périurbain. Un phénomène de vieillissement et de stagnation de la population est observé. Sur le plan économique, l'agriculture intensive prédomine et la culture du vignoble est très présente, avec des vins de renommée internationale. Si d'importantes industries restent implantées sur le territoire, ce territoire est majoritairement maillé par un tissu de petites et moyennes entreprises. L'économie présentielle y occupe une place importante, de même que l'économie tertiaire sur Auxerre. Quatre grands ensembles paysagers composent ce territoire, les contrastes sont variés et le cadre de vie de qualité. Par sa morphologie, ce territoire est marqué par un important réseau fluvial forgeant son identité, avec cinq vallées principales dont le «poignet» se situe de Migennes à Joigny.

Les enjeux de l'Atelier

Les milieux naturels constituent des espaces à préserver et à mettre en valeur pour leurs fonctionnalités. Il en est de même du patrimoine navigable et des activités qui lui sont liées qui sont des facteurs de développement. La gestion du « pluvial rural » est un point de vigilance fort, ainsi que la prise en compte du risque d'inondation par débordement de cours d'eau (culture du risque, réduction de la vulnérabilité). Ceci est d'autant plus prégnant au regard de la localisation stratégique du bassin Yonne-Médian. La reconquête de la qualité de la ressource en eau potable conditionne l'attractivité de ce territoire, en présence de nombreux de captages exposés à des phénomènes de pollution.

De nombreuses procédures sont à coordonner : élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT), réforme des intercommunalités, mise en place d'un syndicat de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), gouvernance du petit cycle, mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque d'inondation, actions de préservation de la ressource en eau, etc. La co-construction dynamique d'un projet de territoire, dans le cadre d'une association dynamique des représentants de la profession agricole et de la sphère civile conditionne la réussite de cette démarche.

← Les coteaux de la vallée du Serein : le vignoble de Chablis et ses vergers / arpentage en bus, 24 avril 2018

« Ce Pays bâtisseur a une vie urbaine limitée comme ses ressources, mais ancienne et fortement établie. (…) Remarquons toutefois que les ressources qu'il possède en propre et dont il peut disposer en faveur des régions voisines, sont celles qui nécessitent par leur volume et leur poids un degré avancé d'outillage commercial. Ce sont le bois, les fers, les pierres à bâtir, le vin. Il faut pour desservir ce commerce surtout de puissant moyen de transport. De là les efforts précoces pour développer l'usage des rivières. (…) Sur l'Yonne et la Cure, le flottage parvint jusqu'à Clamecy et Arcy, ce sont les villes du bois ; comme Joinville, Vassy sont les villes du fer ; Auxerre et Tonnerre celles du vin et des belles pierres. Il est vrai que, spécialisés dans un genre de travail et de trafic, elles sont des villes d'étapes plutôt que des centres. Elles semblent plutôt faites pour transmettre le mouvement que pour en être le but ; ainsi précisément s'exprime la solidarité naturelle qui unit les différentes parties et les complète les unes par les autres. »

Vidal de la Blache, tableau de la géographie de la France, 1903

← Le port fluvial de Saint Florentin sur le canal de Bourgogne / arpentage en bus, 24 avril 2018

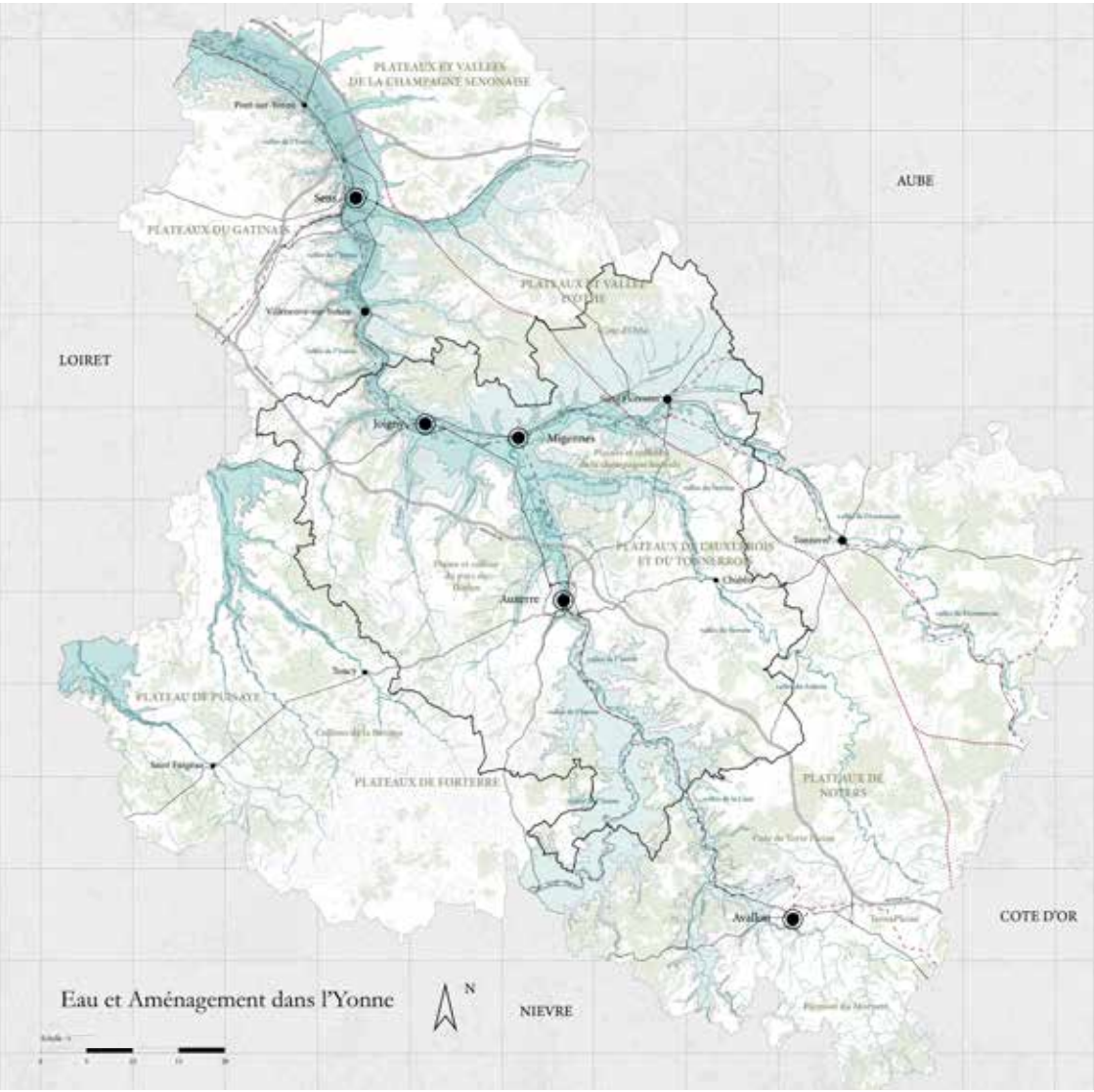

↑ Carte de l'Yonne et du périmètre d'étude

GRAND AUXERROIS - YONNE MÉDIAN

Du territoire morcelé au paysages solidaires

Vidal de la Blache raconte au début des années 1900 le territoire du Grand Auxerrois - Yonne Médian comme un lieu de transition et d'échange entre plusieurs « régions ». Il n'y décrit pas un territoire homogène mais plutôt un réseau territorial où la richesse de l'ensemble se construit à partir d'une économie et de ressources locales constituant « la solidarité naturelle qui unit les différentes parties » du territoire.

C'est ce qui nous a intéressé dans cet Atelier : le contraste entre l'hétérogénéité des situations territoriales et l'unité de sa thématique autour de l'eau. Les vignobles de l'Auxerrois et du Chablisien, les grottes d'Arcy-sur-Cure, les plaines de la Champagne humide, la fosse Dione à Tonnerre, les parois d'escalades du Saussois le long de la vallée de l'Yonne... l'eau a façonné - et façonne toujours - une diversité de paysages sur le territoire.

Comment une ressource puissante et précieuse telle que l'eau peut-elle être devenue aussi néfaste et fragile ? La dégradation de la qualité des eaux, les problématiques de ruissellement et d'inondation que connaissent le territoire du Grand Auxerrois - Yonne Médian font largement écho aux problématiques nationales, sur fond de crise écologique et climatique.
Quels liens urbains, agricoles, écologiques, unissaient au début XXe siècle l'ensemble de ses vallées, plaines et coteaux et qui semblent avoir été oubliés ? Comment les retrouver, les qualifier et les réactiver ?

Ce sont ces interrogations qui ont guidé notre méthode de travail sur le territoire du Grand Auxerrois et de l'Yonne Médian. Cela a nécessité de changer de regard, de quitter le confort des découpages administratifs pour retrouver le "juste" territoire - celui du paysage - de l'eau avec ses interdépendances, de mobiliser notre expertise technique de concepteurs pour renouveler la représentation et le récit du territoire et enfin, de s'accorder sur la nécessité d'une réponse politique, responsable, capable de fédérer une communauté de projet.

↑ La vallée de l'Yonne : les grandes agricultures céréalières des plateaux / arpentage en bus, 24 avril 2018

↑ La vallée de l'Yonne : les silos du Batardeau - tels une cathédrale - à Auxerre / arpentage en bus, 24 avril 2018

Le cycle de l'eau

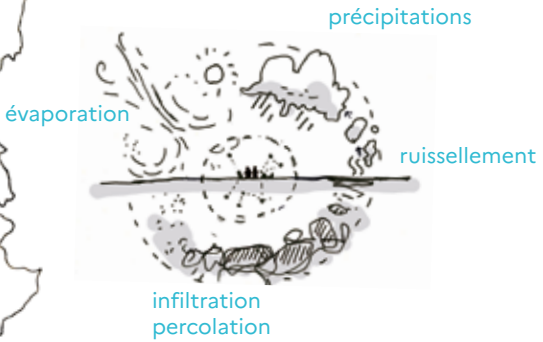

A l'échelle d'une vallée du territoire
Exemple du ru de baulche

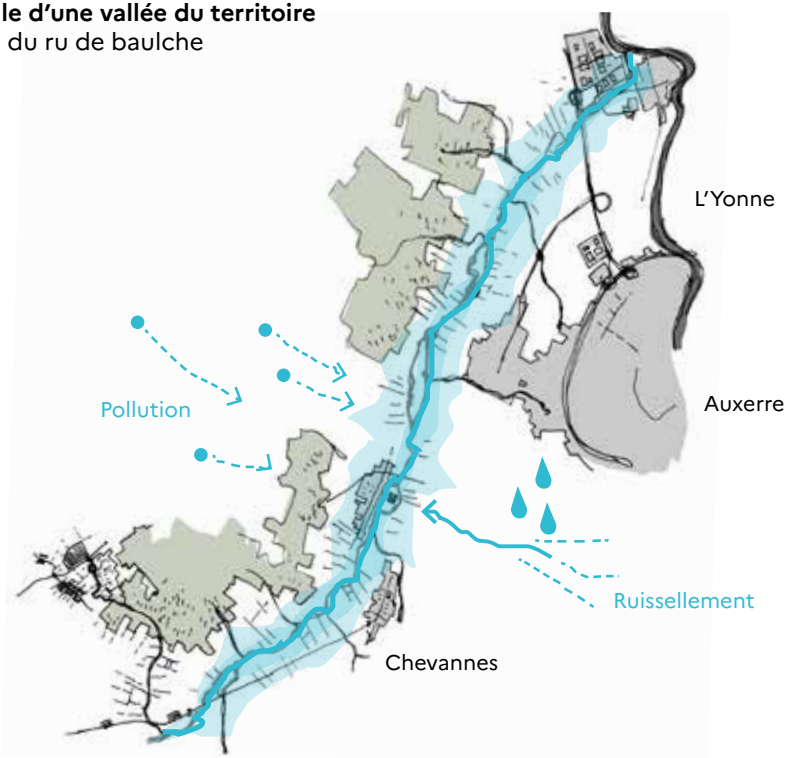

LE TERRITOIRE DE L'EAU

La machine hydraulique

L'eau est une composante fondamentale de tout territoire habité. Elle tombe, imprègne, percole, stagne, s'accumule, s'évapore, coule et circule à la surface d'un substrat géologique dont elle a largement écrit la nature et dessiné la morphologie. Du ciel au sous-sol, de la gouttière aux égouts, des fossés aux rivières, toujours le même cycle, toujours la même eau. D'amont en aval, elle relie chaque fragment du territoire, habite chaque élément vivant et devient ainsi le véhicule des comportements du milieu naturel et humain. Une vraie « machine hydraulique » qui en fait sûrement l'un des meilleurs marqueurs dont nous disposons de l'état d'un milieu, de sa résilience et de sa capacité à se renouveler.

Dans le territoire du Grand Auxerrois - Yonne Médian, elle est ainsi une ressource biotique essentielle et sensible pour ses habitants et les activités qui structurent ses paysages mais également, et c'est tout l'enjeu de cet Atelier, un potentiel vecteur de menaces, source de désordres multiples (inondation, pollution et dégradation de la qualité des eaux, etc.) qui conduisent à des situations de détresse.
Face à ces défis, avant même de penser un projet de territoire autour de l'eau, il est apparu fondamental de revenir à la compréhension de la machine hydraulique.

Le territoire de l'eau n'est pas facilement appréhendable. Nous avons mené un premier travail cartographique (présentée sur la double page suivante) pour représenter le territoire de l'eau dans tous ses états, visible et invisible, avec ses dispositifs de captation, régulation et de protection. La première étape d'un propos. Nous avons conçu cette carte du « territoire de l'eau» comme une outil dynamique, où nous localisions les informations récoltées lors des ateliers et des stands habitants.

← Le circuit de la goutte d'eau, présenté lors de la réunion de lancement, le 22 mars 2018

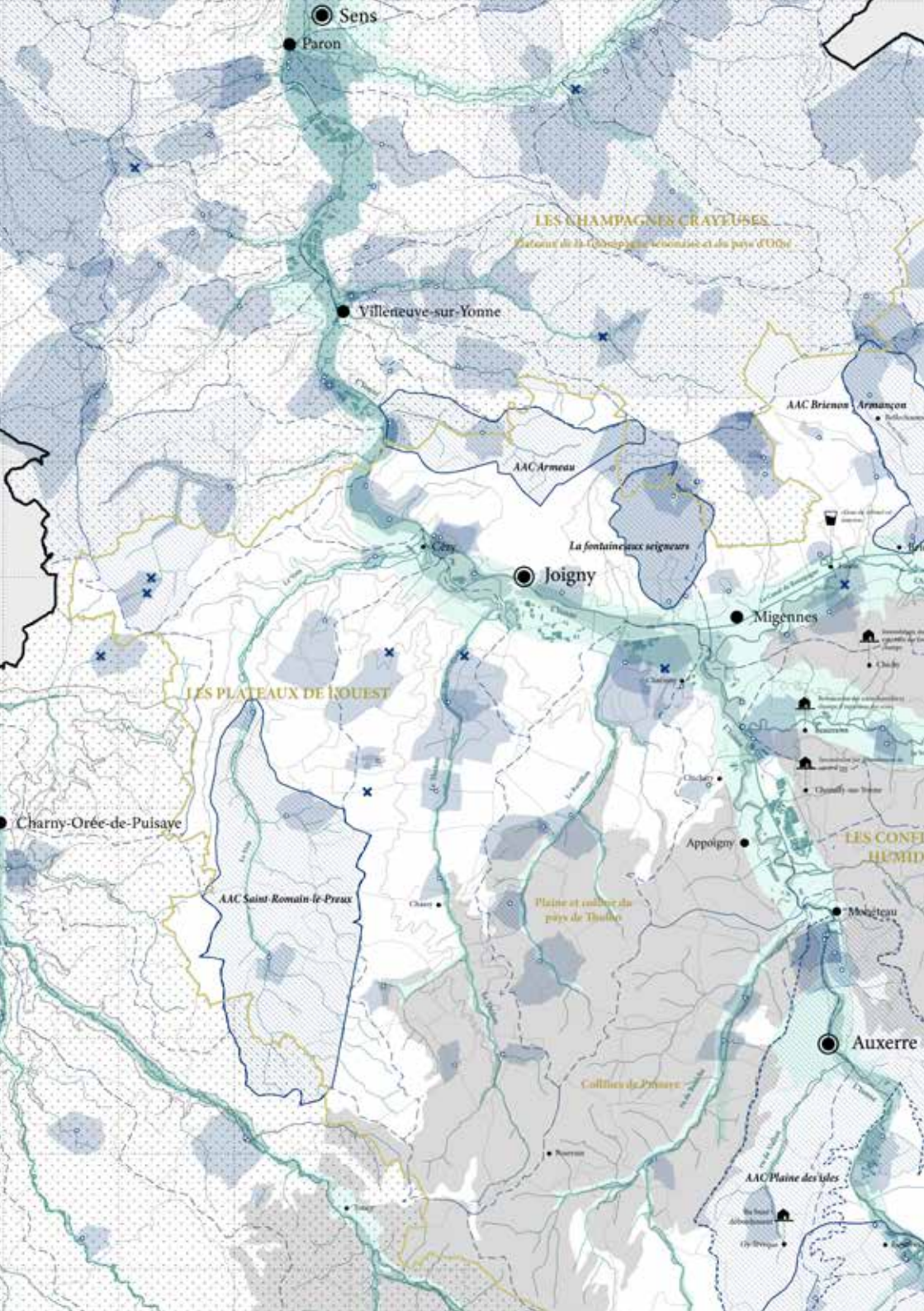
Sens
Paron
LES CHAMPAGNES CRAYEUSES
Villeneuve-sur-Yonne
AAC Brienon / Armançon
AAC Armeau
La fontaine aux seigneurs
Joigny
Migennes
LES PLATEAUX DE L'OUEST
Charny-Orée-de-Puisaye
Appoigny
AAC Saint-Romain-le-Preux
Plaine et coteaux du pays de Thorigny
Monéteau
Auxerre
Collines de Puisaye
AAC Plaine des Isles

↓ Carte dynamique du territoire de l'eau, croisant l'eau visible et invisible avec les informations recueillies lors des ateliers avec les techniciens, les élus et les stands habitants

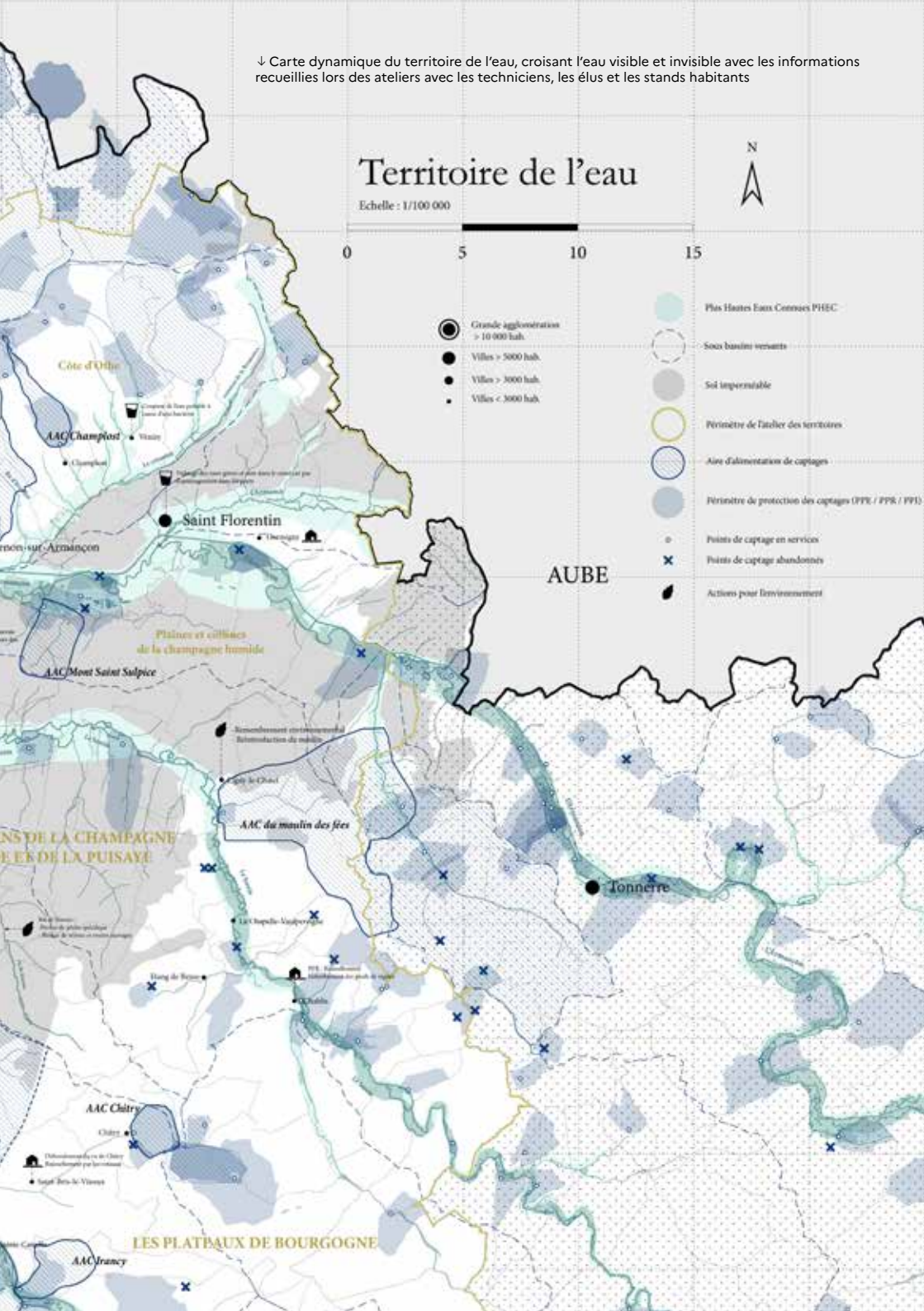

La sécheresse
© Caisse centrale de réassurance

Nombre de reconnaissances de catastrophes naturelles depuis 1982

1
2 - 4
5 - 6
7 - 10

Sol imperméable

L'inondation
© DDT de l'Yonne

Nombre de reconnaissances de catastrophes naturelles depuis 1982

1 - 2
2 - 4
4 - 6
6 - 10

Sol alluvionnaire

La pollution
© Agence de l'Eau Seine-Normandie

Etat des masses d'eau superficielles et souterraines

bon
moyen
médiocre

Sol poreux

LE TERRITOIRE DE L'EAU

La révélation du sol

L'analyse, à chaud, sur le terrain et en atelier, à la croisée de la connaissance des techniciens du territoire et des données liées aux catastrophes naturelles, a révélé une concordance entre les différentes risques liées à l'eau et la nature des sols :

- La sécheresse avec le sol imperméable des plaines et collines de la Champagne humide, au cœur du territoire d'étude ;
- L'inondation par débordement avec le sol alluvionnaire constitué de matériaux brassés par les rus et rivières du territoire qui récupère l'eau des plateaux, des plaines et des collines ainsi que tout ce qui l'accompagne ;
- La pollution de l'eau potable avec le sol poreux de craie et de calcaire dans lequel l'eau s'infiltre facilement pour atteindre les nappes d'eaux souterraines, emportant avec elles pesticides et nitrates.

La superposition entre les cartes des risques et les cartes des sols était saisissante. Le sol comme filtre pour l'eau potable, comme accumulateur de pollution, comme ralentisseur des écoulements, comme absorbant des pluies, etc. Un nouveau territoire se dessinait sous nos yeux : le territoire de l'eau. La « solidarité naturelle » évoquée au début du XXe siècle par Vidal de la Blache qui unit ce territoire composite par le sol et l'eau peut maintenant se qualifier : l'association des communes sur les sols imperméables, la solidarité amont/aval des villes sur les sols alluvionnaires, la coopération des villages sur les sols poreux.

Ensemble, espaces agricoles, urbains et naturels d'un même sol peuvent retrouver une cohérence d'action. Ensemble, les trois types de sol redeviennent interdépendants, ce qui appelle à une réflexion sur la gouvernance pour coordonner des politiques publiques locales solidaires.

← La corrélation nature du risque / nature des sols

↑ Visite de l'aménagement exemplaire du ru sec de Vallan à Gy-l'Évêque / arpentage en bus, 24 avril 2018

↓ Recensement des bonnes pratiques par les techniciens du territoire / atelier de travail, 25 avril 2018

LE TERRITOIRE DE L'EAU

La mobilisation des élus

Partant du constat que le territoire souffre de manière chronique d'une faible implication des élus dans les instances de gouvernance de grande échelle en place et en réflexion, nous avons développé différents outils pour sensibiliser et mobiliser les élus dans cette démarche de coopération territoriale qui, à les écouter, les dépasse très largement.

- **L'identification des bonnes pratiques** (urbaines, agricoles, écologiques, etc.). Cet exercice avait pour objectif de faire prendre conscience que les solutions techniques et les démarches vertueuses étaient déjà à l'œuvre sur le territoire. Rien n'est à inventer mais tout reste à coordonner.
Il s'agit d'une cartographie réalisée par les techniciens du territoire lors d'un atelier qui montre la richesse des actions en place partout sur le territoire et la nécessité de faciliter le transfert de savoir faire d'une collectivité à l'autre, d'un service à l'autre.

- **Les conséquences de l'inaction.** Cet exercice avait pour objectif de dépasser la perception "technique" de la gestion de l'eau et favoriser une implication politique collective plus importante. Tout est politique.
Il s'agit d'une liste d'éléments formulant sur un mode prospectif à court/moyen termes, les conséquences possibles voire déjà observées d'une mauvaise gestion de l'eau en fonction de trois thèmes d'importance pour les élus : les citoyens, le développement économique et le tourisme.

- **Le faire / l'influencer**. Exercice dont l'objectif était de comprendre concrètement ce qui empêche les élus d'agir, peu importe leur place et leur échelle d'action.
Il s'agit d'une boîte à outils d'actions que les élus pouvaient faire tout de suite et sans attendre à l'échelle de leur commune et d'autres actions qu'ils pouvaient influencer dans des instances à plus grandes échelles. Ces actions ont été groupées dans de grands intitulés mobilisateurs :
- La reconquête écologique pour le sol alluvionnaire ;
- La révélation du paysage invisible de l'eau pour le sol crayeux ;
- L'écosystème local vertueux pour le sol imperméable.

« A Chichée, on a été inondés suite à un mauvais entretien des fossés des champs. »

« A Venizy on nous a distribué de l'eau en bouteille pendant des semaines à cause d'une bactérie. »

« On est sur un plateau argileux, quand il pleut l'eau stagne des semaines, elle a du mal à s'évacuer. »

« Les gens depuis leurs bateaux balancent tout et n'importe quoi dans le canal. »

« Dans le temps, il y avait des cours d'eau qui se voyaient, aujourd'hui, ils ont disparu, on ne les retrouve qu'après les fortes pluies. »

«Sur l'Armançon, il y a 60 ha de gravières en fin d'exploitation, cela pourrait être un super potentiel touristique.»

↑ Rencontres des habitants du territoire

LE TERRITOIRE DE L'EAU

Le recueil de la parole habitante

Le recueil de la parole habitante était un autre outil d'analyse et de mobilisation des élus. Il a pris la forme de stands autour desquels les citoyens ont été appelés à témoigner sur des situations qu'ils ont vécues et vivent actuellement. Nous étions à l'écoute et avons récolté la parole à l'aide de plusieurs médias : une grande carte imprimée sur laquelle les habitants ont été invités à punaiser leurs idées, un enregistreur audio et un questionnaire papier à remplir.

Les citoyens rencontrés sur les marchés de Brienon-sur-Armançon et Saint Florentin semblent avoir une bonne connaissance de la provenance de l'eau qu'ils consomment (des sources, des points de captage), mais ils relèvent un manque généralisé d'information de la part des municipalités au sujet de sa qualité. Ils ne semblent pas non plus connaître les acteurs de l'eau sur le territoire : quelles sont les gouvernances actuelles ? Vers qui se tourner en cas d'interrogation et en cas d'urgence ? Plus généralement, les pratiques des individus rencontrés semblent avoir radicalement changé entre ce qu'ils ont vécu durant leur jeunesse et ce qui se vit actuellement. Ils ont perdu l'habitude de se baigner dans les cours d'eau des sols alluvionnaires ou de connaître l'utilité des rus secs sur les sols poreux. Ceux-ci s'effacent physiquement des villes et villages, éloignant un peu plus une appropriation citoyenne et donc éloignant une volonté de les préserver.
Les citoyens rencontrés à Auxerre, dans la galerie marchande d'une grande surface, semblent moins informés et moins concernés par le sujet eau et aménagement. La plupart des personnes interrogées ne considèrent pas faire partie d'un territoire à risque d'inondation, de pollution. Au sujet de l'eau pratiquée, les habitants interrogés n'ont pas conscience ni connaissance du potentiel de loisirs lié aux rus, aux rivières et aux canaux. Le recueil de « la parole habitante » met en lumière le fait qu'un nouveau récit politique est attendu de la part des habitants pour réconcilier le territoire avec le cycle de l'eau, son sol et plus largement notre société.

Un podcast de ces échanges a été produit par RadioGeorges (en téléchargement libre) et a donné lieu à plusieurs écoutes en atelier, avec les élus du territoire.

1. L'urgence de l'action

Nous élus du territoire du Grand Auxerrois et de l'Yonne Médian, avons conscience de la nécessité de réinterroger notre modèle de développement, de l'aménagement urbain aux pratiques industrielles et agricoles.

Nous, territoire du Grand Auxerrois et de l'Yonne Médian, avons vécu et vivons encore des crises liées à la ressource en eau dans toutes ses composantes (sécheresse, inondations, pollution) que nous ne voulons plus vivre à nouveau et dont nous avons conscience qu'elles s'inscrivent dans une dégradation du cadre de vie de nos concitoyens et d'une dégradation globale de l'état des ressources naturelles sur la planète.
En aménageant notre territoire, nous cherchons à développer son attractivité et la qualité de vie qu'il offre à tous. Mais le modèle de développement que nous avons jusqu'à présent suivi est à réinterroger au vu de la gestion de la ressource en eau dans toutes ses composantes, dont nous avons la charge aujourd'hui.
En effet, les interactions entre les actions d'aménagement, les pratiques industrielles et agricoles et le fonctionnement des milieux naturels, notamment celui du cycle de l'eau, sont aujourd'hui bien connues.
Nous mesurons donc la nécessité de faire évoluer nos pratiques si nous voulons limiter les risques et faire face aux épisodes de crises que nous connaissons.
Nous ressentons le besoin de constituer un lieu de ressources et d'échanges nous permettant de nous aider à faire évoluer les pratiques urbaines et agricoles.

Nous sommes en situation d'urgence, urgence de l'action à la fois politique et technique. Nos actions doivent être à la hauteur de notre responsabilité collective.

↑ Atelier de travail à Chemilly-sur-Yonne

Petit-déjeuner de travail à la Préfecture de l'Yonne ↑

LE PROJET D'ENGAGEMENT COLLECTIF

Du territoire de l'eau à la gouvernance des sols

Cette préoccupation de mobilisation des élus, à laquelle nous étions tous attachés avec les services de la DDT de l'Yonne et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, nous a fait ajuster l'attendu de l'Atelier des territoires. Nous ne souhaitions pas élaborer un projet de territoire pour des élus, avec l'espoir qu'ils s'en saisissent le jour venu, mais bien de construire avec les élus, ce dont ils avaient besoin pour relever les défis auxquels ils sont confrontés au quotidien. Ainsi, le projet de territoire s'est transformé en projet d'engagement collectif destiné à guider la coordination opérationnelle entre aménagement du territoire de l'eau et gouvernance des sols. Il est structuré en trois parties :

- Un travail d'écriture, de mise en récit pour mettre les mots des élus sur la situation actuelle et les engagements qu'ils souhaitent prendre. Cela a donné lieu à la formulation des trois urgences (action, solidarité, gouvernance) travaillées ensemble lors des séances d'ateliers ;

- Un travail de priorisation des actions, d'amplification des bonnes pratiques déjà à l'œuvre sur le territoire structurées autour des axes stratégiques de chaque type de sol ;

- Un travail de création d'une instance politique au service du territoire avec la volonté de ne pas ajouter une strate de plus mais un lieu pour mieux coordonner et définir les grandes orientations.

← Extrait du projet d'engagement collectif : l'urgence de l'action, texte co-rédigé avec les élus

2. L'urgence de la solidarité

Nous élus du territoire du Grand Auxerrois et de l'Yonne Médian, souhaitons valoriser et amplifier les bonnes pratiques mises en œuvre au regard de la cohérence de nos sols.

Nous, territoire du Grand Auxerrois et de l'Yonne Médian, avons engagé de nombreuses initiatives pour relever les défis de la qualité de l'eau (par exemple la relance des démarches de préservation des aires d'alimentation de captages), mais encore trop peu au sujet de la maîtrise du risque d'inondation par débordement (par exemple l'approbation en décembre 2016 d'une stratégie locale de gestion du risque inondation sur une partie du basin Yonne-Médian) ainsi que dans le domaine du ruissellement (par exemple la modélisation des ruissellements sur le bassin de l'Armançon).
Les réponses techniques existent et sont connues des professionnels, mais leur efficacité dépend de la coordination de leur mise en œuvre à toutes les échelles du territoire. Les initiatives isolées, à l'échelle locale, pour régler un problème peuvent occasionner des désordres ailleurs, sur un autre territoire interdépendant.
L'approche par type de sol (argileux en Champagne humide, alluvionnaire dans les vallées et poreux sur les plateaux et coteaux) est un levier clef de compréhension et de coordination de l'action. Elle appelle à de nouvelles solidarités d'acteurs, soit qu'ils partagent le même type de sol et donc les mêmes usages, les mêmes risques et aléas liés à l'eau ; soit au contraire qu'ils sont sur des sols différents et avec des interactions amont/aval, ou avec des usages complémentaires. Nous sommes tous dépendants des uns et des autres. Notre avenir est subordonné à notre action coordonnée, aux échelles cohérentes de la machine hydraulique qui caractérise notre territoire : amplifier les bonnes pratiques pour reprendre la main. Nous souhaitons plus de lien entre les échelles territoriales et les compétences qui s'entrecroisent (urbanisme et GEMAPI, Intercommunalités et Syndicats, etc.), les élus et les acteurs institutionnels des filaires locales (contrat canal VNF, contrat Forêt-bois, CIVB, Ruban vert, maisons de producteurs, etc.)

Nous sommes en situation d'urgence, urgence de la solidarité entre nous pour que l'eau, dans tous ses états, redevienne une ressource pour le territoire.

↑ Extrait du projet d'engagement collectif : l'urgence de la solidarité, texte co-rédigé avec les élus

3. L'urgence de la gouvernance

Nous élus du territoire du Grand Auxerrois et de l'Yonne Médian, créons une instance de débat et de définition d'une stratégie partagée : le comité stratégique eau et aménagement.

Nous, territoire du Grand Auxerrois et de l'Yonne Médian, vivons depuis plusieurs années une intense reconfiguration de la gouvernance locale qui redéfinit les périmètres et les moyens de l'action publique. Nous souhaitons tirer parti de cette opportunité pour dépasser les découpages administratifs et impliquer les citoyens au regard de notre action collective d'aménagement et de gestion de l'eau.
En effet, il convient désormais d'appréhender une gouvernance cohérente entre les démarches d'aménagements locales à toutes les échelles et celles de gestion des milieux aquatiques, de prévention des inondations, de qualité et quantité de la ressource en eau potable.
Les différentes instances, PETR, Syndicats mixtes de bassins versants, EPCI offrent un cadre de mise en œuvre d'une stratégie commune de territoire, mais il manque une instance de coordination politique à l'échelle du territoire du Grand Auxerrois et de l'Yonne Médian, voire à l'échelle du département.
Nous avons décidé de créer un "comité stratégique eau et aménagement" où les éléments techniques liés à l'eau et l'aménagement dans toutes leurs composantes sont présentés, débattus de manière politique afin d'élaborer une véritable stratégie partagée à la hauteur des défis que nous devons relever collectivement. Il permettra de mutualiser les expériences, partager les stratégies, coordonner les actions - en évitant les actions contradictoires, rendre compte au citoyen, sensibiliser la population.

Nous sommes en situation d'urgence, urgence d'une gouvernance stratégique territoriale pour un développement résilient et durable.

↑ Extrait du projet d'engagement collectif : l'urgence de la gouvernance, texte co-rédigé avec les élus

Agir avec le débordement ou la reconquête du sol alluvionnaire par la mise en cohérence des aménagements et des politiques de gestion de l'eau (amont/aval).

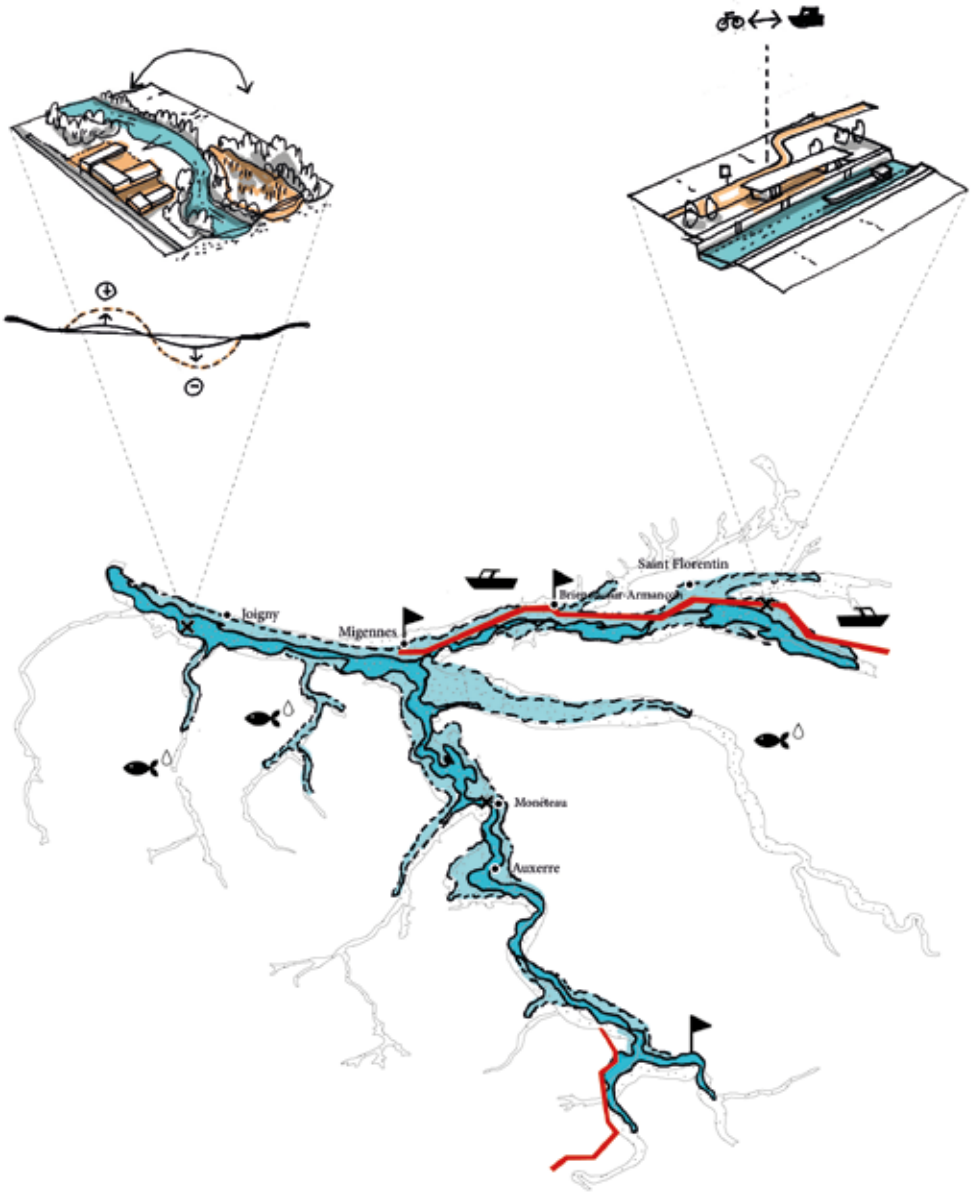

LE PROJET D'ENGAGEMENT COLLECTIF

La priorisation des actions : la reconquête écologique sur le sol alluvionnaire

1. Sensibiliser et informer autour du savoir-vivre aux bords des rus, des rivières et des voies d'eau

L'enjeu de cet axe vise à travailler les équilibres et solidarités entre les différents territoires sur les zones soustraites à la crue (espace urbain existant à protéger) et les zones redonnées à la crues (espace de projet résilient). Cela passe notamment par une montée en compétences et une culture du risque de la part de tous les acteurs (guide du «savoir vivre au bord de l'eau», intégrer les zones d'expansion des crues dans les documents d'urbanisme et en valoriser les fonctions écologiques et régulatrices, etc.).

2. Mieux partager l'eau ou comment penser le devenir des canaux et des affluents face aux changements climatiques

L'enjeu de cet axe est de faire de la restructuration des continuités écologiques et restauration des capacités de débordement des cours d'eau et l'aménagement des canaux un atout de développement de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire (aires de baignade, réseaux de voies vertes, signalétique du risque, etc). Cela passe notamment par l'engagement d'un second contrat de canal du Nivernais, le premier arrivant à son terme (2014-2019) et l'élaboration de contrats fluvestre tel que celui adopté à l'hiver 2019 au nord de l'Yonne.

← Extrait du projet d'engagement collectif

Agir avec l'engorgement ou comment mettre en relation les installations touristiques et les savoirs-faire locaux sur le sol imperméable

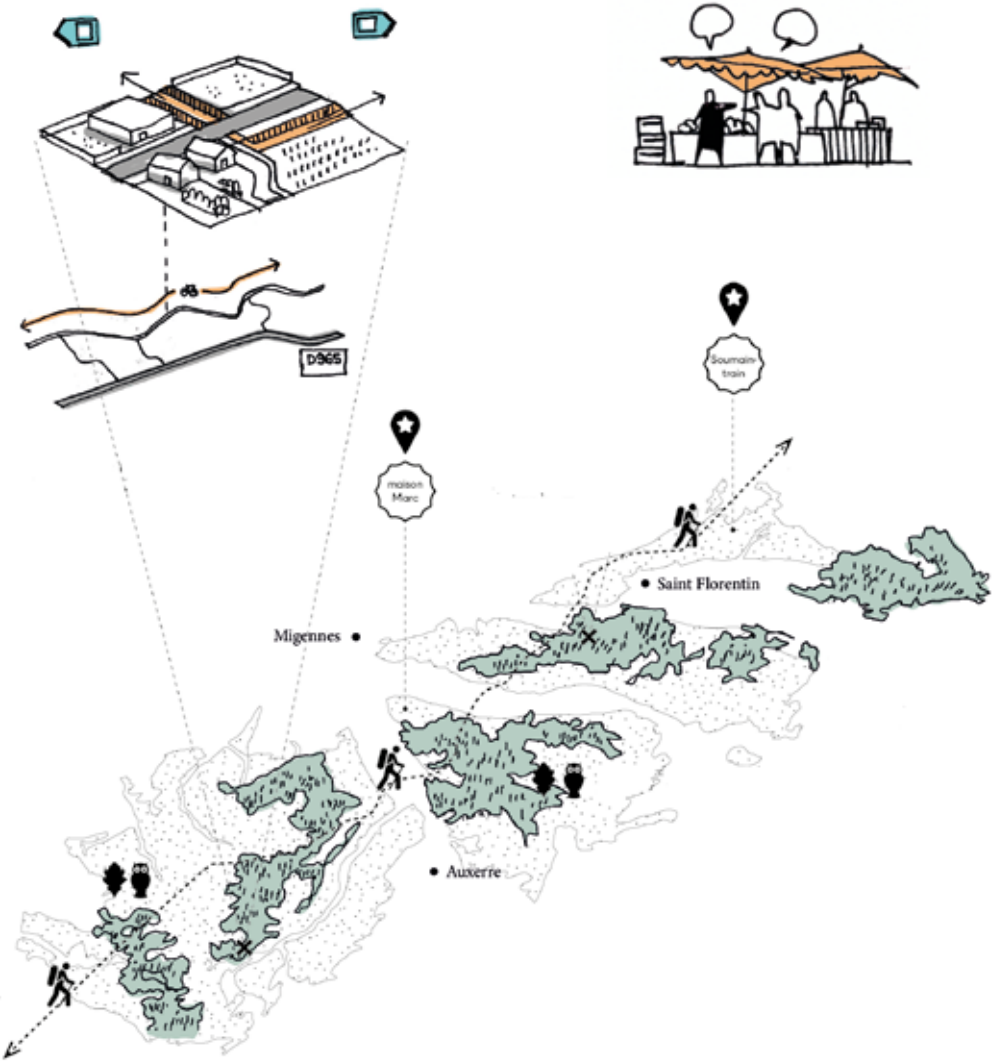

La priorisation des actions : l'écosystème local vertueux sur le sol imperméable

3. Développer le «corridor des savoir-faire» en Champagne humide

L'enjeu de cet axe est d'affirmer l'identité "Champagne humide" comme un territoire aux nombreuses ressources et savoir-faire et à l'identité paysagère forte. Chaque commune peut agir localement sur différents sujets : le tourisme vert, l'ouverture des forêts au public, l'accueil des scolaires, le développement des chemins de randonnées et de VTT, le réseau Gîte de France et Bienvenue à la Ferme, la production agricole bio et de terroir, etc. L'image de marque du corridor des savoir-faire pourrait être développé par Yonne Tourisme.

En matière d'aménagement, l'enjeu est d'adopter les bonnes pratiques de gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement qui caractérisent les sols imperméables : favoriser l'infiltration, limiter les débits de fuite, etc. Le reboisement, le remembrement écologique à l'image de l'association Ruban Vert qui milite pour la biodiversité dans le corridor Othe / Gâtinais pourrait être encadré par la mise en place d'un "contrat des forêts", avec des objectifs similaires du contrat de canal (structurer, renforcer, promouvoir les forêts de l'Yonne et limiter les défrichements).

← Extrait du projet d'engagement collectif

Agir avec le ruissellement ou comment amener les agriculteurs, techniciens et élus du territoire à coopérer

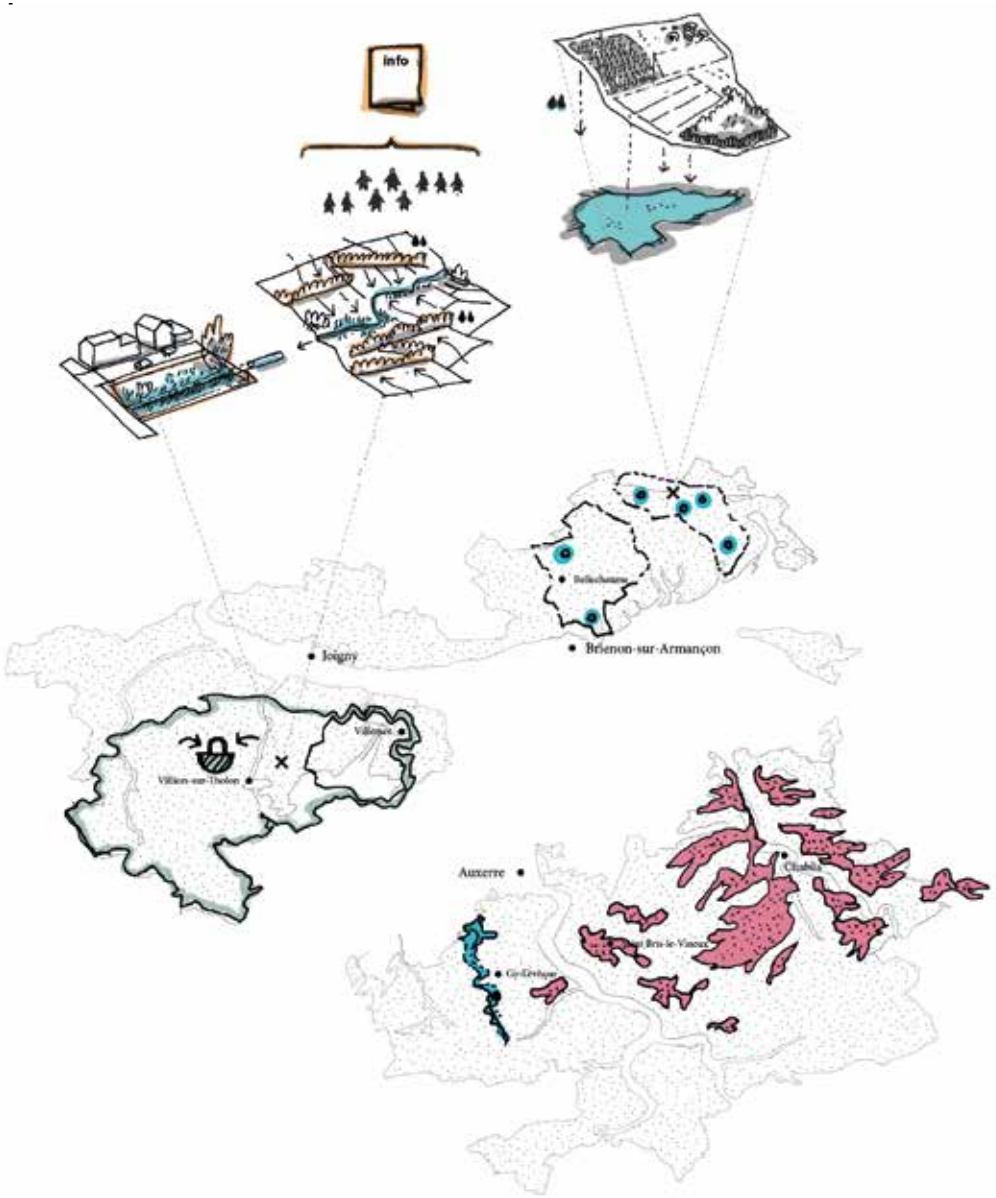

La priorisation des actions : la révélation du paysage invisible sur le sol poreux

4. Amplifier les regroupements de producteurs locaux et circuits courts

L'enjeu de cet axe est de valoriser et étendre la démarche initiée sur le territoire de mise en réseau des producteurs locaux : Guide « bien manger pour bien vivre dans l'Aillantais », Réseau de producteurs « A table ! Nous produisons pour vous ».

5. Favoriser un aménagement plus poreux à l'eau en lien avec le chevelu des rus secs

L'enjeu de cet axe vise à redessiner le paysage invisible de l'eau par l'identification et l'aménagement des axes de ruissellement secs en espaces plantés favorisant la gestion à ciel ouvert des eaux pluviales et ainsi maintenir la culture du risque. La réimplantation des bosquets et haies bocagères afin de prévenir les lessivages des sols agricoles et les inondations dans les vallées adjacentes doit se faire dans un partenariat avec les agriculteurs et la chambre d'agriculture sur le modèle de la charte départementale des Bassins d'Alimentation et de Captable (BAC).

6. Systématiser la mise en œuvre de la méthodologie de la charte départementale des BAC en matière de gouvernance et de co-construction des programmes d'action

L'enjeu de cet axe vise à sécuriser l'alimentation en eau potable en qualité et en quantité du territoire. Il propose notamment d'étendre l'expérimentation de programme d'actions impliquant des agriculteurs volontaires piloté par la Chambre d'agriculture sur le BAC à Brienon-sur-Armançon. La communauté de l'Auxerrois a mis en place un Parlement de l'Eau consacré à ses BAC prioritaires.

← Extrait du projet d'engagement collectif

Le comité stratégique « eau et aménagement »

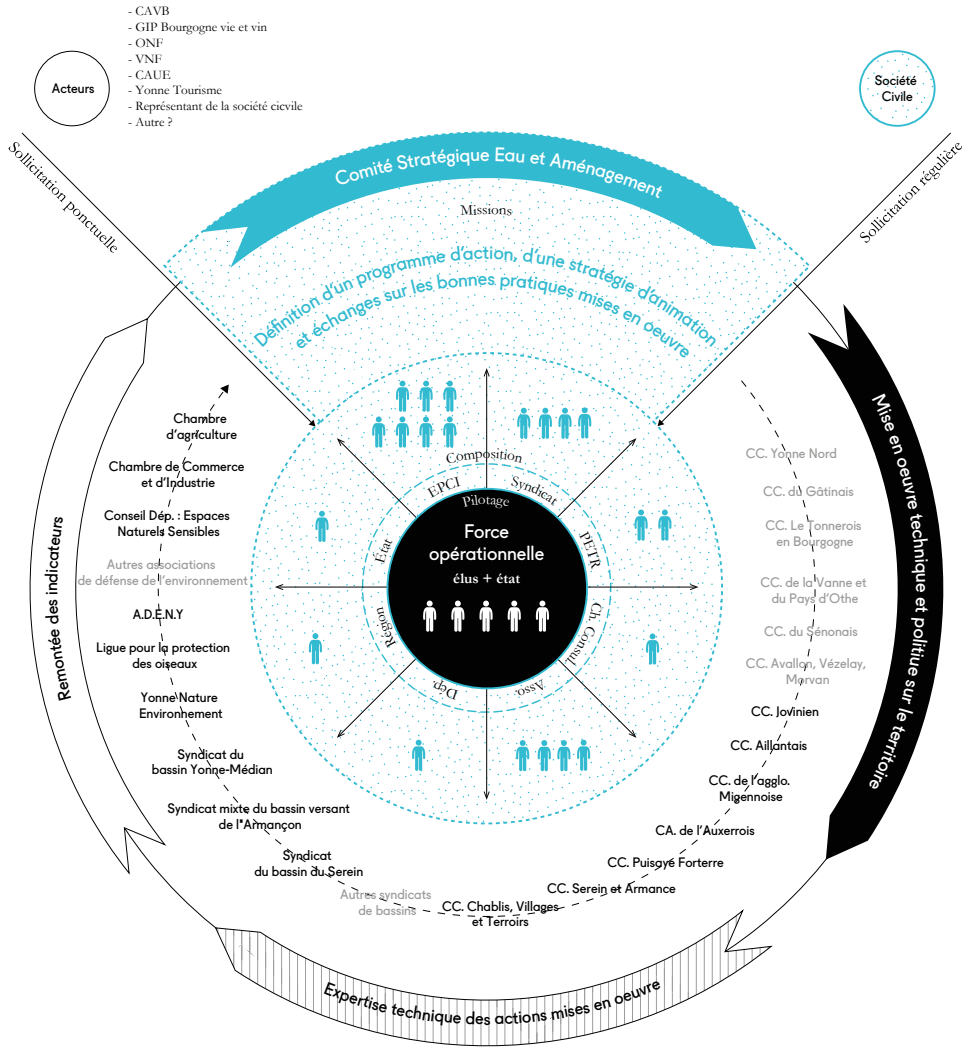

Atelier de travail au siège de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois ↑

LE PROJET D'ENGAGEMENT COLLECTIF

Le comité stratégique eau et aménagement

Les élus se sont entendus pour créer une instance politique au service du territoire. Son objectif est de définir et mettre en œuvre les axes stratégiques du projet d'engagement collectif à la croisée des échelles territoriales et des compétences (urbanisme et GEMAPI, intercommunalités et syndicats, etc.) ainsi qu'entre les élus et les acteurs institutionnels des filières locales (contrat canal VNF, contrat Forêt-bois, CIVB, maisons de producteurs, etc.).

A ce jour, le comité stratégique « eau et aménagement » ne s'est pas constitué dans les principes évoqués lors des ateliers. Seul un noyau d'élus a poursuivi le travail.

Le sujet de la structuration de gouvernances de projet est une problématique à part entière, qui nécessite un véritable savoir-faire en stratégie des organisations.

VERBATIM DES ÉLUS

Les élus avec qui nous avons travaillé lors de cette démarche d'Atelier des territoires ont mis en avant les forces et contradictions de la gestion de l'eau - dans tous ses états - sur leur territoire.

Avec ce verbatim nous souhaitons valoriser ce travail collectif et la pertinence des échanges. Ils ancrent la thématique de l'eau dans leurs préoccupations politiques quotidiennes qui alertent, responsabilisent et construisent l'avenir du territoire.

Propos généraux

- *"La volonté d'agir ne suffit pas, il faut se donner les moyens adéquats."*
- *"Il faut bien réaliser que l'eau est une problématique récente pour les élus, il faut passer du temps de l'appropriation au temps de l'action."*
- *"Les principales difficultés sont l'incompréhension des administrés, qui sont des consommateurs vis-à-vis de l'eau, et que les décisions liées à la gestion de l'eau ne rapportent pas, ce ne sont que des coûts supplémentaires (impôt GEMAPI)."*
- *"Agir sur l'eau, c'est lent, les efforts aujourd'hui auront des conséquences dans 20 ans !"*
- *"Les entreprises ont été obligées de prendre des mesures fortes vis-à-vis de l'eau alors que les agriculteurs, non."*

A propos des syndicats

- *"La gouvernance des syndicats doit évoluer vers une meilleure représentation des EPCI."*
- *"La gouvernance des syndicats doit être simplifiée pour être des instances d'action efficaces et à la bonne échelle de territoire."*
- *"Il y a trop de monde dans ce syndicat, il ne faudrait que des représentants de communautés de communes."*
- *"Les syndicats ne communiquent pas entre eux, c'est regrettable."*
- *"Les syndicats qui se sont créés sont de véritables forces de transformation qu'il faut s'approprier."*
- *"Le sol, c'est le bon moyen d'action."*
- *"C'est l'eau pluviale la difficulté, les choses sont plus balisées pour l'assainissement."*
- *"Associer eau et aménagement est fondamental pour développer notre*

← Présentation de la gouvernance d'une démarche expérimentale sur le BAC de Bellechaume

territoire."

- *"Si ce n'est pas l'État qui paye, personne ne suivra"*
- *"Il est important de penser plusieurs actions locales en début de circuit de l'eau plutôt qu'une grosse infrastructure onéreuse en fin de circuit."*
- *"Sans retombées économiques, aucun projet ne peut être viable pour des petites communes : l'entretien des haies bocagères (qui facilite l'infiltration et ralenti l'eau coûte trop cher aux agriculteurs). Une filière pourrait se structurer."*
- *"Je n'ai encore jamais été autour d'une table avec tous les présidents des communautés de communes pour discuter de la question de l'eau."*
- *"La dimension politique de la question de l'eau sur le territoire pourrait se structurer autour d'une gouvernance des sols."*
- *"Pourquoi ne pas mettre en place une "task force" d'élus capable de fédérer et d'interagir avec l'équipe projet."*
- *"Il y a nécessité d'imbriquer les Etats Généraux de l'Eau aux Ateliers des territoires pour aller plus vite et plus loin dans les actions."*
- *"Le territoire ne part pas de rien, il y a le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), le syndicat Yonne-Médian et l'émanation des intercommunalités. Les élus doivent travailler ensemble dans une logique de co-construction."*
- *"Le territoire manque d'une stratégie d'animation sur l'eau, il faut produire des guides pour informer les habitants !"*
- *"VNF a bloqué plusieurs mois les démarches pour construire une simple vélo-voie !"*
- *"Nous n'avons jamais de contact avec VNF alors que ce sont eux les acteurs du tourisme autour des voies d'eau."*

A propos des PETR

- *"Il faut comprendre que les agriculteurs subissent les contraintes du marché mondial et sont obligés de produire en quantité : l'instauration de quotas pourrait être une solution."*
- *"L'eau n'est pas le seul sujet des PETR, certains élus ne viennent pas car les sujets ne les intéressent pas."*
- *"Le PETR est vécu comme une couche en plus, on peut en faire quelque chose d'intéressant à condition de le vouloir."*
- *"Le problème est de se revoir, tous, tout le temps"*
- *"Il faut dépasser le " on ne peut pas faire autrement, donnez-nous de l'argent."*
- *"La difficulté est que la Communauté de Communes du Jovinien est à cheval sur deux PETR et trois syndicats de bassin."*

A propos des agriculteurs

- *"Le marché du biologique va rapidement être assez mature pour dégager des véritables débouchés commerciaux aux agriculteurs, il faut aider à la prise de conscience (Coopératives, cahier des charges)"*
- *"Il faut dépasser le " on ne peut pas faire autrement, donnez-nous de l'argent."*
- *"Il faut que les agriculteurs et la chambre d'agriculture réfléchissent au sujet ensemble, pour que des choses se passent."*
- *"Le rôle de la chambre d'agriculture*

est essentiel dans les démarches de BAC."

- *" Il faut que les coopératives rentrent dans le jeu !"*
- *"Il est nécessaire d'ouvrir un dialogue gagnant-gagnant avec les agriculteurs"*
- *"Le SDEY sait aller chercher les informations auprès des agriculteurs."*
- *"Il faut travailler avec les agriculteurs et non pas contre les agriculteurs, le rôle de la chambre d'agriculture étant essentiel."*

A propos du comité stratégique

- *"Se mettre d'accord sur une plateforme avec des idées forces, en répondant à la question suivante : " comment avoir de l'influence ""*
- *"Le comité pourrait réunir les élus des EPCI et les syndicats de bassins versants"*
- *"Il y a un vrai problème de représentation des élus, nous sommes trop peu à siéger."*
- *"Il y a un rejet des élus alors que l'échelle d'action est cohérente"*
- *"Il faut que toutes les compétences liées à l'eau soient attribuées aux EPCI !"*
- *"Comment intégrer les communes qui ont les compétences des captages ? "*
- *"Il faut rendre compte du comité stratégique en communiquant aux usagers."*
- *"On doit inventer nos propres outils de communications et d'animations."*
- *"Il faut s'inspirer de Afterre 2050, le projet réunit plusieurs acteurs afin de déterminer une vision du territoire en 2050."*
- *"C'est à l'État d'impulser la démarche !"*
- *"Le comité doit rester de taille modeste pour permettre d'échanger."*
- *"Il est impératif d'intégrer les agriculteurs et les coopératives dans le comité eau et territoire."*
- *"Le comité doit être une instance de partage et de discussion. "*
- *"Il faut ouvrir le comité à plusieurs acteurs de natures différentes."*

VERBATIM DES HABITANTS

Les citoyens rencontrés ont mis en avant la richesse et le potentiel de leur territoire dans leurs usages quotidiens ou plus exceptionnels autour de la ressource en eau : elle est au cœur de l'expérience de leur territoire.

Avec ce verbatim nous souhaitons valoriser la diversité et la vivacité des échanges. Ils ancrent l'usage de la ressource en eau dans une réalité qui interpelle, responsabilise et inspire toutes les parties prenantes du territoire.

Marché de Saint Florentin

23 avril 2018

Eau pratiquée

• *"Je me baigne dans l'Armançon, mais tout le monde me dit que je suis folle."*
• *"Avant on se baignait dans l'Armançon mais plus maintenant, à cause des pollutions en amont."*
• *"Moi dans mon jeune temps, j'étais tout le temps dans l'eau mais maintenant la dernière fois que j'y ai envoyé mes petits-enfants, ils sont revenus avec des bactéries dans les yeux"*
• *"A Germigny, il y a beaucoup de gens qui se baignent mais beaucoup d'inondations aussi."*
• *"Mon fils, qui faisait du canoë, s'est fait menacer par un pêcheur."*
· *"Sur l'Armançon, il y a 60 ha de gravières en fin d'exploitation, cela pourrait être un super potentiel touristique."*
• *"Le canal, c'est merveilleux pour faire du vélo."*
• *"On voulait faire un éco-hameau avec une roue à eau pour produire de l'électricité mais on ne sait pas vers qui se tourner."*
• *"La rivière souterraine passe en dessous de chez moi, j'ai eu la chance de pouvoir visiter cette source avec le centre de spéléologie de Chablis et c'est magnifique en dessous !"*
• *"On se baigne à St Florentin sur la plage, ils ont embauché un maître nageur."*

Eau consommée

• *"Je n'ai pas confiance dans l'eau du robinet, j'ai pas confiance dans l'eau de source, je ne donne que de l'eau de pluie à mes chevaux et ils n'ont jamais été malades."*
• *"Nous on n'achète que de l'eau en bouteille parce que la situation n'est pas claire, on n'a pas d'information sur le sujet."*
• *"L'eau ? On en a mais elle n'est pas bonne."*
• *"Ce qui me rassure, c'est qu'ici la gestion*

← Recueil de la parole habitante, à Brienon-sur-Armançon

de l'eau est publique."
• "Nous on boit l'eau malgré les bruits qui courent et les villages de la Puisaye sans eau potable."
• "Après une forte pluie, l'eau change de couleur, plus trouble et marron, on a supprimé tellement de haies au dessus de St Florentin."
• "L'eau est trop javellisée, j'achète des bouteilles."
• "Cela me rassure l'odeur de chlore, c'est qu'elle est bien traitée, l'inverse me donnerait plus de soucis."
• "Dans une commune voisine, ils ont investi dans la filtration, pas dans la mienne, je suis méfiante"
• "Autour de chez moi, il y a trois agriculteurs qui traitent leurs champs à des jours différents."

Eau subie

• "Avant c'était de la pollution artisanale, maintenant c'est de la pollution industrielle."
• "Dans le temps, il y avait des cours d'eau qui se voyaient, aujourd'hui, ils ont disparu, on ne le retrouve qu'après les fortes pluies."
• "J'ai l'impression que cela va un peu mieux dans les cours d'eau parce que l'on revoit les écrevisses."
• "A Chablis, on remplace la forêt par de la vigne."
• "Dans la Puisaye, on entend moins parler d'inondations, il y a encore beaucoup de haies"
• "On a deux sources dans le terrain mais on n'arrive pas à les trouver, c'est tellement inondé."
• "On sait que l'eau est polluée par les céréaliers, mais au final ils sont pris en étau entre traiter et produire"
• "Il n'y a plus de vie dans la rivière mais la flore des berges explose avec les engrais qu'ils épandent au ras des cours d'eau."
• "On est inondé tous les hivers, VNF ne nous averti pas quand ils ouvrent la vanne."

Fête de Brienon-sur-Armançon

03 juin 2018

Eau pratiquée

• "Depuis l'année dernière, ils ont rouvert une plage fermée depuis 30 ans sur Brienon. "
• "On a été à la plage de Brienon mais on a été déçu, celle de Saint Florentin est plus propre, il y a plus de suivi."
• "L'eau est de plus en plus propre à Auxerre, on voit le fond de l'Yonne depuis la passerelle."
• "Quand j'étais gamin j'allais pêcher dans le ru de Sinotte, l'eau est claire on y voit encore des tritons et des truites sauvages."
• "Je ne vais plus pêcher dans le ru de Sinotte aujourd'hui car il faut un permis spécifique qui est trop cher."
• "Je ne me baigne plus dans l'Yonne depuis que j'ai attrapé un microbe en 1976. "
• "Quand on se promène le long de l'Yonne, on voit des buses déverser de l'eau marron. Ils disent que c'est de l'eau de pluie mais je suis sûr que c'est les égouts."
• "Le Serein est moins pollué aujourd'hui car on voit le fond. Par contre les bords de rives sont de vraies décharges. Je ne récupère que de l'aluminium et des capsules de bière avec mon détecteur de métaux."
• "Avant on se baignait dans l'Armançon, aujourd'hui c'est trop sale."
• "Aujourd'hui on ne peut plus se

baigner dans l'Yonne, juste à la piscine municipale c'est dommage. "
• " A Chichery, il y a plusieurs sources. Ils en ont remblayé certaines mais les sols humides ne peuvent être construit."
• "La baignade de Bassou est polluée depuis plusieurs années ! Il suffit de remonter le Serein jusqu'à Chablis pour comprendre. "
• "Je vais travailler tous les jours à Joigny en vélo. Il y a une véloroute le long de l'Yonne."
• "Dans les années 1980 sur le Vrin c'était catastrophique, aujourd'hui c'est moins pire. On revoit des espèces qui avaient disparues."

Eau consommée

• "Après la douche on a des dartres sur notre peau à cause de l'eau calcaire. "
• "La mairie nous a conseillé de ne pas boire l'eau du robinet à cause des pesticides. "
• "Quand on met l'eau dans un bocal transparent on voit plein de dépôts."
• "A Brienon ils sont en train de faire une usine de traitement des eaux. "
• "L'eau est de plus en plus chère car il faut traiter les égouts, les gens y jettent tout et n'importe quoi."
• "A Venizy on nous a distribué de l'eau en bouteille pendant des semaines à cause d'une bactérie."
• "Mon mari a un cancer et les médecins lui ont interdit de consommer l'eau du robinet ni pour sa toilette ni pour son alimentation."
• "La mairie nous a interdit de boire l'eau du robinet mais ils ne nous ont jamais distribué d'eau ! "
• "C'est du vol organisé, c'est une mafia ! On paye plus chère notre eau car il faut la nettoyer des pesticides. Mais quand il y a un problème personne ne nous donne de bouteilles !"
• "Je suis diététicienne, dans les années 1990 j'ai essayé de savoir si les femmes enceintes avaient le droit de consommer l'eau du robinet, personne n'a voulu me répondre. Aujourd'hui ce serait peut-être différent..."
• "Il y a plusieurs captages autour d'Auxerre. Quand il y en a un de trop pollué, ils mélangent l'eau avec celle d'un autre pour la diluer..."
• "A Esnon, on a un Cullingan pour l'eau de la maison. Le robinet du jardin n'y est pas connecté et l'eau sort marron."
• "Quand j'apporte un échantillon d'eau marron à la mairie d'Esnon, une heure après l'eau redevient claire..."
• "Les gens depuis leurs bateaux balancent tout et n'importe quoi dans le canal."
• "L'eau de la nappe ne peut pas être polluée. Elle ne peut pas l'être, si ?"
• "La mairie a investi dans des traitements... Ça n'a rien changé si ce n'est le prix au m3."
• "Avant on habitait à Butteaux, la facture d'eau était deux fois moins élevée."

Eau subie

• "Mon mari dit qu'un jour quand le déluge arrivera, la colline au dessus de Venizy descendra sur nous. "
• " Quand j'étais jeune, mes voisins éleveurs déversaient leur lait dans les cours d'eau, l'eau devenait toute blanche. Peut-être que les truites aiment le lait. "

• *"L'eau arrive toute marron sur Brienon à cause des pesticides qu'on met à chablis."*
• *"La Chaillotine a été racheté à Chaillot. Ils vont doubler l'effectif de l'usine. Que vont-ils faire pour les rejets des eaux usées ? "*
• *"On est sur un plateau argileux, quand il pleut l'eau stagne des semaines, elle a du mal à s'évacuer. "*
• *"Depuis 15 ans qu'on est installé ici, on constate qu'il y a moins d'insectes et moins d'oiseaux. Ça sent les pesticides."*
• *"A Chichy, on a été inondé suite à un mauvais entretien des fossés des champs."*
• *"L'eau est très chère car on est relié au tout à l'égout."*
• *" A chablis ils pompent l'eau du Serein jusqu'en haut. C'est énorme comme équipement, toutes ces pompes !"*

Galerie commerçante, Auxerre

30 janvier 2019

Eau pratiquée

• *"Je ne suis pas persuadé que dans l'Yonne il y ait beaucoup d'activités de loisirs autour de l'eau !"*
• *"Je préfère me baigner dans une eau qui coule plutôt que dans une eau stagnante. Je me souviens être allée au lac du Bourdon, l'eau était tellement marron que je suis repartie."*
• *"Quand on se promène à certains endroits au bord de l'Armançon c'est une vraie déchetterie. Il faut que les gens se responsabilisent !"*
• *"Moi j'étais pécheur, mais quand on voit l'état du Serein ça ne donne plus envie."*

Eau consommée

• *"Je bois l'eau du robinet sans problème, je ne pense pas qu'elle soit polluée"*
• *"Avant j'achetais des bouteilles mais on peut à nouveau consommer l'eau du robinet. Je vérifie régulièrement les analyses qui sont affichées en mairie"*
• *"L'eau se dégrade de plus en plus et on voit que rien n'est fait pour contrer cela."*

Eau subie

• *"Je suis en résidence et en hauteur, je n'ai pas de problème d'inondation."*
• *"Je ne suis pas concerné j'ai acheté une maison en hauteur, pas de risque que l'eau arrive jusqu'à chez moi."*
• *"On habite à Mont-Saint-Sulpice, on n'a pas de problème d'inondation mais on a des amis qui habitent au bord d'un ru et qui ont régulièrement les pieds dans l'eau."*
• *"J'en ai parlé au maire, il aimerait bien nettoyer le ru mais il n'a pas le droit ! Alors ça se bouche et ça inonde."*
• *"Je ne considère pas que dans l'Yonne j'habite dans un territoire à haut risque d'inondation !"*
• *"La maison est en zone inondable, on a déjà eu des inondations dans la maison. On a une pompe vide-cave puis on vide."*
• *"Les inondations doivent venir d'un mauvais entretien des canalisations"*
• *"J'ai vécu des inondations quand j'habitais Auxerre. Elles étaient dues à un mauvais entretien des canalisations."*

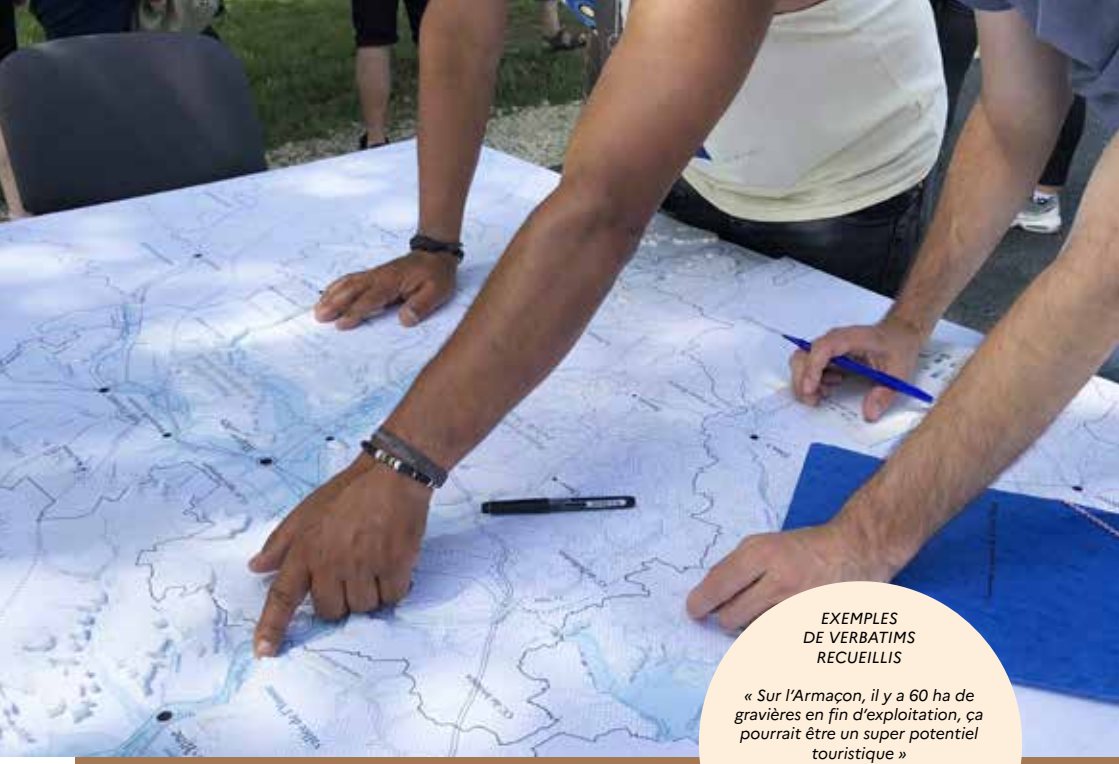

Des « Rencontres citoyennes » dans l'espace public
Environ 60 à 90 personnes, avec des profils sociodémographiques diversifiés ↑

EXEMPLES DE VERBATIMS RECUEILLIS

« Sur l'Armaçon, il y a 60 ha de gravières en fin d'exploitation, ça pourrait être un super potentiel touristique »

« Dans le temps, il y avait des cours d'eau qui se voyaient, aujourd'hui ils ont disparu ; on ne les retrouve qu'après les fortes pluies »

LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS L'ATELIER

Par Judith Ferrando

Pourquoi ?

La question de l'eau dans le territoire était initialement une source de tensions dans le territoire, du fait d'inondations, de ruissellement et de conflits d'usage générant des problèmes de qualité de l'eau. L'eau n'était pas un objet central pour les élus au sein du PETR.
Quand l'Atelier s'est ouvert, les élus locaux considéraient cette question comme avant tout technique, le partage des paroles d'habitant.e.s recueillies leur ont permis de prendre conscience que l'eau est un objet politique et qu'ils devaient agir de concert sur cette problématique, par une gouvernance commune et une stratégie partagée.

La participation des habitants, comment ?

Ces rencontres ont eu lieu dans trois lieux : un vide grenier (Brienon-sur-Armançon, le 23 avril 2018), marché lors de la Fête du Port (Saint Florentin, 3 juin 2018), et dans une galerie commerciale (Auxerre, le 30 janvier 2019). L'équipe avait installé des stands, avec une carte en relief du territoire, pendant une demi-journée par site.
C'était le prétexte à l'échange avec les habitants sur leur territoire, par des questionnaires et des captations sonores, autour des trois fils rouges de l'Atelier : l'eau pratiquée, l'eau subie, l'eau potable.

Une condition de réussite : bien s'accorder sur **les questions à poser** qui influencent beaucoup les échanges.

La participation des habitants, ça change quoi ?

En quoi cela a apporté une autre parole ? comment cela a été utile et utilisé ? l'effet sur les membres de l'Atelier etc.
La participation des habitants doit être adaptée à la dynamique locale. Ainsi, l'équipe prévoyait initialement la réalisation d'une carte internet interactive. Etant donné les tensions locales avec la société civile organisée, il a été choisi de réaliser **des écoutes de terrain**, plus simples mais permettant de toucher des habitants non spécialistes dans un échange direct assez informel, plutôt que des habitants très engagés avec le risque de cibler un bouc émissaire (ex : les exploitants agricoles).

Quelle matière a été recueillie sur le terrain ?
Les paroles habitantes ont révélé une prise de conscience de l'impact de nos modes de vie, de production et de consommation sur la ressource en eau, notamment les conséquences directes sur la qualité de l'eau potable de nos choix de pratiques agricoles. Les citoyens sont sensibilisés et ont envie d'agir ; et l'expriment bien plus ouvertement que les élus locaux. Toutefois, lors des deux rencontres dans des lieux ruraux, les publics rencontrés étaient à la fois davantage concernés et plus au fait des enjeux liés à l'eau (meilleure connaissance du cycle de l'eau et des dynamiques naturelles).

Cette modalité d'écoutes sur le terrain a permis de mobiliser les élus : ils ont réalisé que cette problématique de l'eau qu'ils considéraient comme « technique » était perçue comme un enjeu politique fort pour les habitants, et que cela méritait de mettre en place une gouvernance commune pour agir. Cette volonté d'action commune se concrétise par la feuille de route finale, et notamment par « la charte locale pour la qualité de la ressource en eau » portée par un noyau dur d'élus fédérateurs au sein de l'Atelier.

Envie d'aller plus loin ?

Limites et recommandations

Une brique complémentaire aurait pu être ajoutée, pour transformer cette expertise d'usage concrète en force de proposition, pour passer d'un recueil de paroles individuelles à la formulation collective. Par exemple, les personnes interrogées lors des rencontres citoyennes auraient pu être invitées lors d'une réunion dédiée à réagir sur les propositions de l'Atelier ou bien à faire des propositions complémentaires pour enrichir le travail de l'Atelier des territoires.
Une autre option aurait pu être de réaliser un arpentage citoyen.
De même, à l'issue de l'Atelier, il aurait pu être envisagé d'intégrer des citoyens dans les instances futures de gouvernance.

La DDT promeut cette dimension « participation des habitants » dans d'autres politiques publiques afin de créer les conditions d'un projet partagé (dans le Plan Climat par exemple).

Plus-value des citoyens dans l'Ateliers des territoires
Un enrichissement du dialogue triangulaire entre élus/techniciens/citoyens, tout en confortant l'élu en position d'arbitrage et de retours motivés sur cet arbitrage envers la population.
C'est une reconnaissance de la légitimité des habitants comme connaisseurs de leur territoire (expertise d'usage) dans un apprentissage mutuel des connaissances et attentes des uns et des autres et de la complexité des décisions à prendre.

Stand habitant sur le marché de Saint Florentin, 3 juin 2018 →

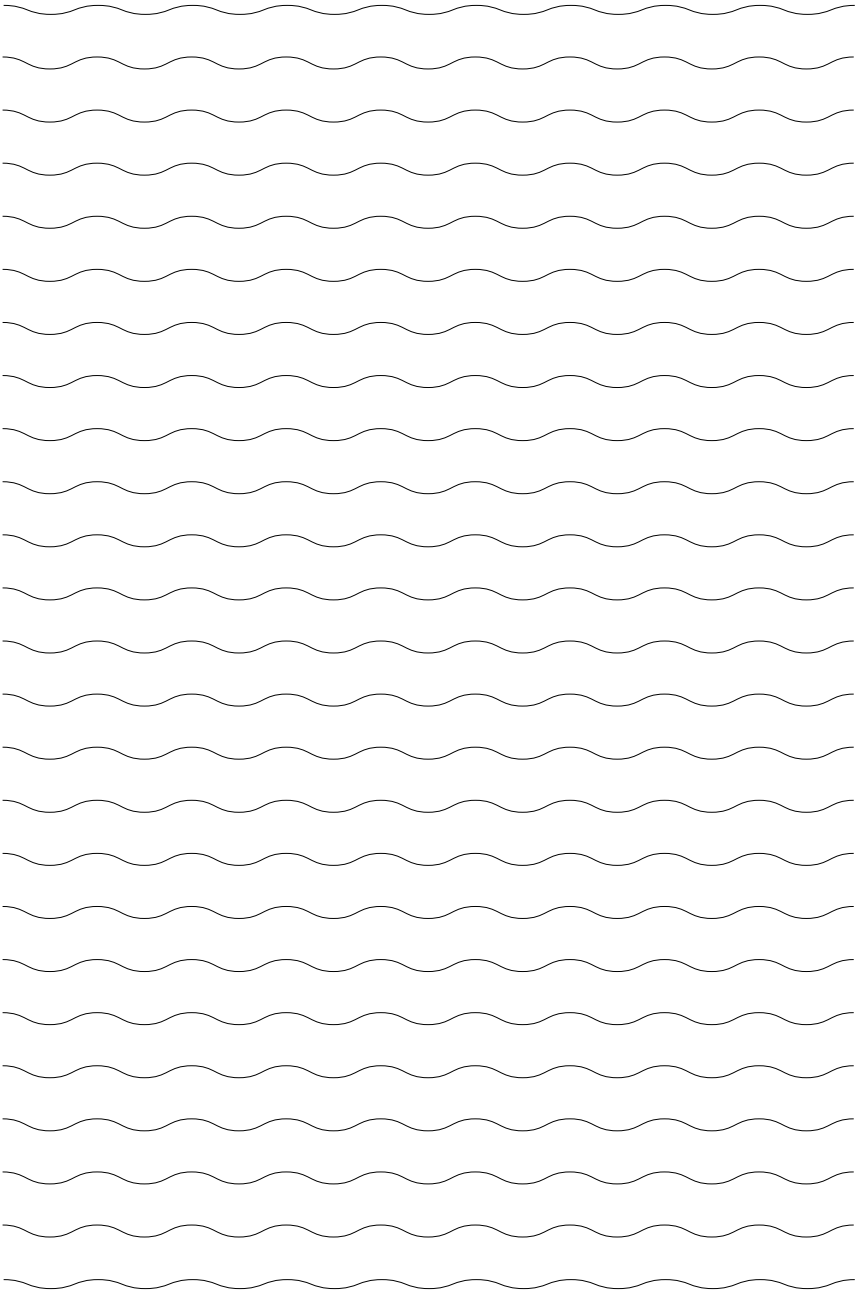

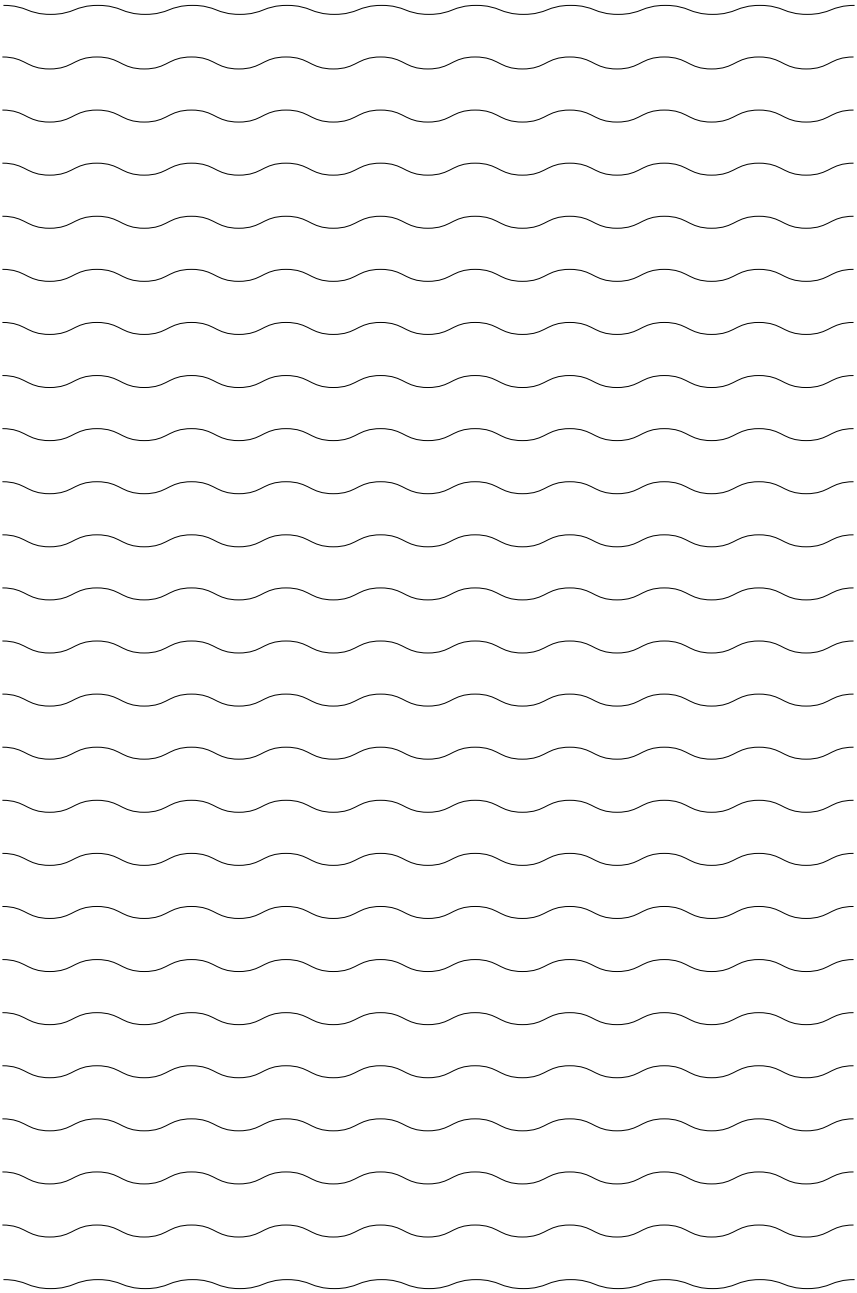

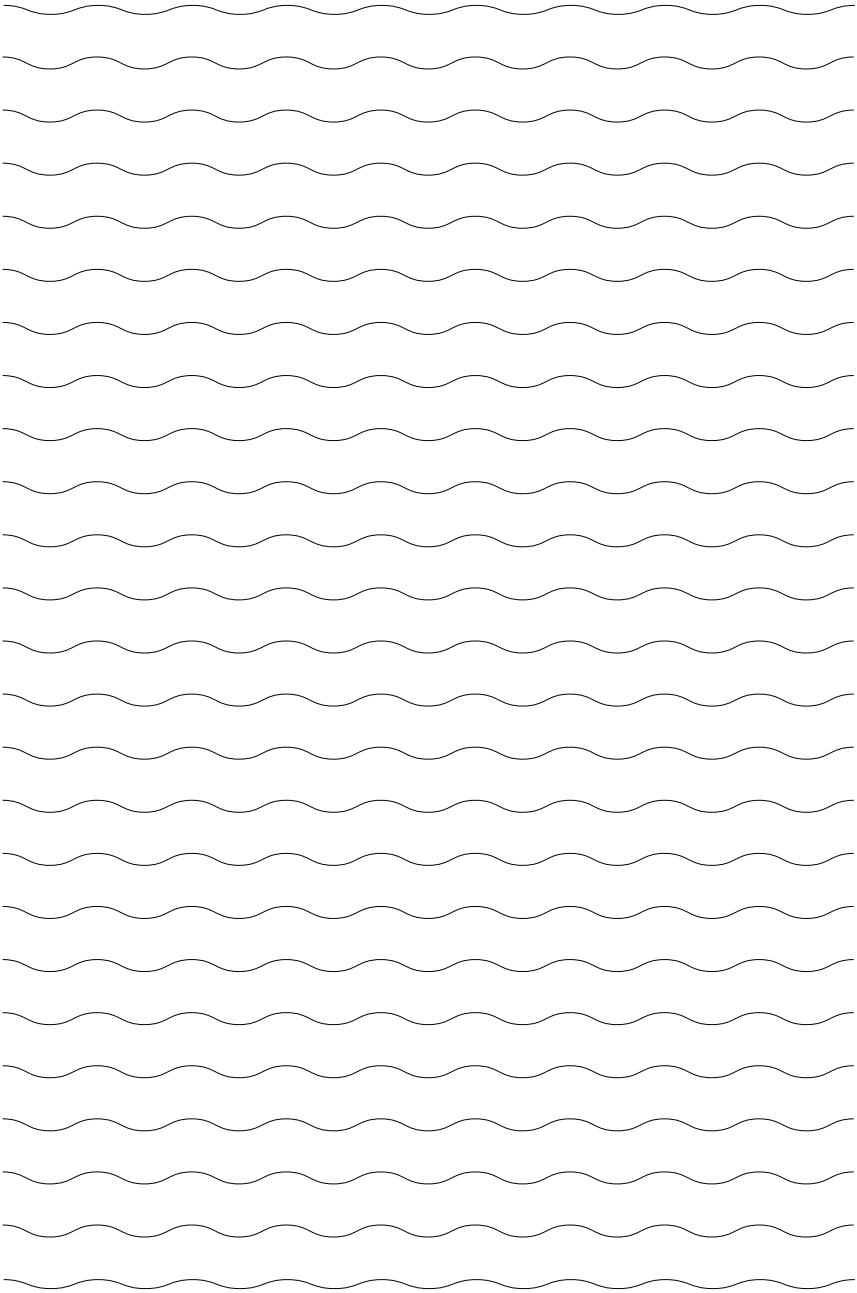

Pilotage de la démarche Atelier des territoires
Bureau des stratégies territoriales, DGALN, Ministère de la Transition Ecologique, Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
•
Jean-Baptiste Butlen, sous-directeur de l'aménagement durable
•
Monica-Isabel Diaz, cheffe de bureau
Alexandrine Sens, cheffe de projet aménagement et urbanisme, a piloté cette session jusqu'en juillet 2019
•
Jérôme Sauvant, adjoint à la cheffe de bureau
Patricia de Maeseneire, assistante
Vivien Chazelle, chef de projet aménagement et urbanisme
Florian Muzard, chef de projet aménagement et urbanisme
Sarah Nabyl-Caillou, cheffe de projet aménagement et urbanisme
Paola Vita, cheffe de projet aménagement et urbanisme

atelier-des-territoires.ad1.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

Conception du livret : Paola Vita, Sarah Nabyl-Caillou
Textes et images : Atelier Georges
Photos : Atelier Georges
Image de couverture : Bénédicte Papilloud

Octobre 2020

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité